

## **PC 40 / AT 3 - NOTICE SECURITE**

### **PRESENTATION DE L'OPERATION**

Projet concernant la construction d'une résidence séniors composée de huit logements T2 et d'une salle d'activités commune.

### **CLASSEMENT SECURITE INCENDIE ERP**

- ERP "Petit établissement" de 5<sup>ème</sup> catégorie de type L

### **CALCUL DE L'EFFECTIF**

L'exploitant s'engage à recevoir moins de 20 personnes simultanément dans la salle d'activités

### **IMPLANTATION**

**Desserte du bâtiment :** Les parkings et les voiries seront réalisés en enrobé, les cheminements piétons seront réalisés en calcaire compacté.

L'accès à la résidence séniors se fera via l'entrée et le parking de la salle polyvalente depuis la rue de la République.

Les voiries ont une largeur minimum de 3.00 ml, garantissant aux engins de secours l'accès aux bâtiments.

### **CONSTRUCTION – STRUCTURE ET ENVELOPPE**

#### **Isolation par rapport aux tiers :**

Contigus : Absence de tiers contigus

Superposé : Absence de tiers superposé

Vis-à-vis : Séparation par une aire libre de 5m au moins

Salle commune d'activités : Construction réalisée en agglomérés de béton enduits, charpente en bois, couverture en panneau sandwich avec isolation en laine de roche.

### **AMENAGEMENT INTERIEURS**

Parois intérieures : Ba13 Classement M1

Laine de verre : Classement M1

Revêtements muraux : peinture Classement M1

Plafonds suspendus : Classement M1

Laine de roche : Classement M1

Revêtement de sol : Classement de type M4

Gros mobilier/agencement : Classement M3

### **DESENFUMAGE :**

RAS

### **ISSUES DE SECOURS**

De 1 à 19 personnes : un dégagement ayant une largeur d'une unité de passage

### **LOCAUX A RISQUES**

RAS

### **INSTALLATION GENIE CLIMATIQUE**

Chauffage et climatisation avec pompe à chaleur et splits.

Ventilation mécanique contrôlée.

## **INSTALLATION ELECTRIQUE ET ECLAIRAGE DE SECURITE**

L'installation électrique sera conforme aux normes en vigueur (NFC 15.100 et règlement de sécurité)

- Elle aura pour origine le tableau général basse tension situé dans le placard de la kitchenette, dans un placard CF1h
- L'éclairage de sécurité sera réalisé par blocs autonomes pour le balisage des issues de secours. Compte tenu de l'effectif, il n'est pas prévu d'installer d'éclairage d'ambiance dans les locaux.
- Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité seront posés en drapeau dans la mesure du possible, lorsque la hauteur sous plafond ne le permet pas, les BAES seront posés en applique au-dessus des issues de secours.

## **MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE**

- Implantation des moyens d'extinction (extincteurs)

- La lutte contre incendie sera assurée par extincteurs portatifs (type poudre polyvalente 6kg) à raison d'une unité par tranche de 300 m<sup>2</sup>.

- Affichage des plans et consignes précises de sécurité (numéro d'appel des pompiers, dispositions immédiates en cas de sinistre)

- Un poteau incendie existant est implanté à l'entrée du parking de la salle polyvalente, le long de la rue de la République, à environ 35 mètres du projet.

## **ALARME ET DETECTEURS**

- Installation d'une alarme sonore de type 4. Mode de réalisation du système d'alarme, déclencheurs manuels et avertisseurs sonores audible en tout point de l'établissement.

- Un détecteur incendie sera installé. Le DF respectera l'instruction technique 246.

## **ALERTE**

Par téléphone urbain